**1. description des voyelles**

**2. Description des consonnes**

Les consonnes correspondent aux sons produits lorsque l’air rencontre un obstacle lors de son écoulement de la cavité buccale; cette obstruction peut être totale ou partielle. Les consonnes sont les bruits de frottement ou d’explosion produits par le souffle expiratoire qui, portant ou non les vibrations des cordes vocales, rencontre dans la bouche des obstacles résultant de la fermeture ou du resserrement des organes. Donc contrairement aux voyelles qui sortent librement, les consonnes sont obstruées par des obstacles lors de leur articulation.

On classe les consonnes selon quatre  paramètres ou traits articulatoires: ***la vibration des cordes vocales***, ***le mode d’articulation,* la** **nasalité** et ***le point d’articulation.***

***A) Vibration des cordes vocales (voisement/ non-voisement)***

Les cordes vocales sont des replis musculaires situés au niveau de la glotte. La vibration des cordes vocales est le résultat d'une obstruction de la glotte : celles-ci vibrent sous la pression de l'air interne qui force un passage entre elles.

Les consonnes sont dites ***sonores*** si le souffle qui les produit comporte les vibrations des cordes vocales. Par contre elles sont dites ***sourdes***, si le souffle qui les produit ne comporte pas des vibrations des cordes vocales. Pour savoir si une consonne est sonore ou sourde, il suffit de la prononcer en plaçant un doigt sur le devant de la gorge; la vibration des cordes vocales y est perceptible.

Le tableau ci-dessous comporte la répartition des consonnes en sonores et sourdes :

|  |  |
| --- | --- |
| **Consonnes sonores (voisées)** | **Consonnes sourdes (non-voisées)** |
|  [b] [R] [d] [ɲ] [g] [ŋ] [ʒ] [r] [z] [v] [l] [m] [n]  | [p][t][k][∫][s][f] |
|  [ɥ] [w] [j]semi-consonnes  |

***B) Le mode d’articulation***

Le mode d’articulation correspond au degré d’ouverture ou de fermeture des organes de la phonation. Selon cette caractéristique, on classe les consonnes dans les catégories suivantes :

* ***Les occlusives*** : le passage de l'air est fermé et le son résulte de son ouverture subite; on a alors affaire à des occlusives; c’est lorsque les organes sont fermés et que le barrage s’ouvre brusquement : ce sont les consonnes orales [b], [p], [d], [t], [g], [k] et également les consonnes nasales [m], [n], [ɲ].
* ***Les continues,*** *dites aussi* ***fricatives ou constrictives***: le passage se rétrécit mais n'est pas interrompu; on parle dans ce cas de *continues*, dont les fricatives sont les plus représentatives [f] [v], c’est lorsque les organes sont resserrés et que le souffle s’écoule avec un bruit de frottement : [v], [f], [z], [s], [∫],[ʒ], [R], [l].
* Passage, dans le conduit buccal, par une voie médiane ou latérale : la plupart des articulations opposées aux latérales [l].
* ***Les semi-consonnes*** lorsque les organes sont largement ouverts : ce sont [ɥ], [w], [j]

***C) la nasalité***

Au carrefour du pharynx, le passage de l'air peut s'effectuer dans une ou deux directions, selon la position du voile du palais :

* si le voile du palais est relevé, l'accès aux fosses nasales est bloqué, et l'air ne peut traverser que la cavité buccale : **consonnes orales** ([ p], [ s], [ R], ….)
* si le voile du palais est abaissé, une partie de l'air traversera les fosses nasales, l'autre partie poursuivant son chemin à travers la cavité buccale : **consonnes nasales**. ([m], [n] et [ɲ])

 ***D) Le point/ lieu d’articulation***

Le point d'articulation est l'endroit où se trouve, dans la cavité buccale, un obstacle au passage de l'air. De manière générale, on peut dire que le point d'articulation est l'endroit où vient se placer la langue pour obstruer le passage du canal d'air.

Le point d'articulation peut se situer aux endroits suivants :

* les lèvres (articulations *labiales* ou *bilabiales* [p] [b] [m]) ;
* les lèvres et les dents (articulations *labio-dentales* [f] [v], articulations apico-dentales [t ] [d ] [n] ) ;
* les alvéoles (c'est-à-dire les gencives internes des incisives supérieures, articulations *alvéolaires, apico-alvéolaires* [s] [r] [z] [l]) ;
* le palais (vu sa grande surface, on peut distinguer des articulations *pré-palatales* [ ʃ ] [ ʒ ], *médio-palatales* [ɳ ]
* le voile du palais (palais mou, articulations *vélaires* [ʀ][k][g]) ;
* la luette (articulations dites *uvulaires* [ʁ]) ;

Tous les éléments ci-dessus permettent de donner les traits phonétiques de chaque consonne. Ainsi, on peut dire par exemple que le **[b]** est une **orale, occlusive, bilabiale**, **sonore**.

|  |  |
| --- | --- |
| Organes phonatoires | Adjectifs |
| 1. Lèves
2. Dents
3. Alvéoles
4. Palais dur
5. Voile du palais
6. Luette
7. Langue : apex
8. Pharynx
9. Larynx
10. Glotte
 | * Labiales
* Dentales
* Alvéolaires
* Pré-médico-post-palatales
* Vélaires
* Uvulaires
* Apicales
* Pharyngales
* Laryngale
* Glottales
 |

Le tableau suivant récapitule le classement des consonnes selon les trois caractéristiques ci-dessus (le mode d’articulation, la vibration des cordes vocales et le point d’articulation) :

***Exercice :*** transcrivez phonétiquement la phrase suivante et donnez les caractéristiques phonétiques de chaque consonne :

« La pluie, dans la cour où je la regarde tomber, descend à des allures très diverses »